

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 23 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt,

Le jeudi 23 juillet 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Jacky CARRE, délégué syndical.

Délibération n° :

DL 27/2020

Objet :

Election du Président du
SIOM de la Vallée de
Chevreuse

- M. AMBROISE (titulaire - CPS)
- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- M. DOBIGNY (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CCHVC)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme HAMON (titulaire - CPS)
- Mme HERY (titulaire - CCHVC)
- M. LABOMME (suppléant - CPS)
- M. LECLERC (titulaire - CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire - CPS)
- Mme MAIMOUN (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. MUSY (suppléant - CPS)
- M. PANDZOU (titulaire - CPS)
- Mme PERIS (titulaire - CCHVC)
- M. PREVOST (suppléant - CPS)
- M. PROUST (titulaire - CPS)
- M. RAVEL (suppléant - CPS)
- M. SAUSSOL (titulaire - CPS)
- M. TRAMONI (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- Mme VALOT (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- M. XAVIER (suppléant - CPS)

**DATE DE
CONVOCAION**

Le 16/07/2020

Avaient donné pouvoir :

Mme BERT (titulaire - CPS) excusée à M. FONTENAILLE (titulaire CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) excusé à M. VIGIER (titulaire - CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire - CPS) excusé à M. SAUSSOL (titulaire - CPS)

Absents excusés :

Mme BERCHON (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) représenté par M. PREVOST (suppléant - CPS) ; M. DELAGNEAU (titulaire - CPS) excusé à M. XAVIER (titulaire - CPS) ; M. DUMAS (titulaire - CPS) représenté par M. MUSY (suppléant - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) représenté par M. RAVEL (suppléant - CPS) ; M. MAJEUX (titulaire - CPS) représenté par M. LABOMME (suppléant - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Igor TRICKOVSKI est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 41
VOTANTS : 41

Délibération DL27/2020
Election du Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016,

Vu la délibération du 16 juillet 2020 de la Communauté Paris-Saclay portant élection des délégués syndicaux du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse portant élection des délégués syndicaux du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la note de présentation,

Considérant qu'après avoir procédé à l'installation du comité, il est nécessaire d'élire le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

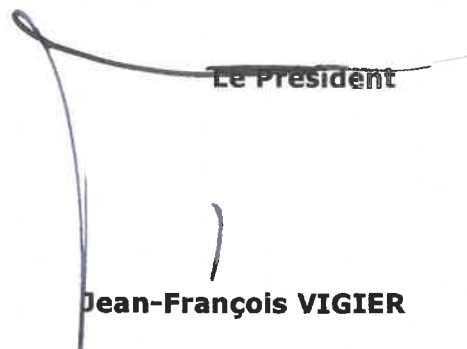
Considérant le résultat de l'élection du Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse – à bulletin secret et à la majorité absolue à l'issue du 1er tour – lors de la séance du Comité syndical :

- Nombre de votants : 41
- Bulletins blancs et nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue : 21

Monsieur Jean-François VIGIER, a obtenu 41 voix.

Monsieur Jean-François VIGIER est élu Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme


Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **30 JUIL. 2020**
Affichée le : **30 JUIL. 2020**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL27_2020
Date de la décision:	2020-07-23 00:00:00+02
Objet:	Election du Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	5.3
Identifiant unique:	091-200062321-20200723-DL27_2020-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20200723-DL27_2020-DE-1-1_0.xml	text/xml	1003
<i>nom original:</i>		
dl27.pdf	application/pdf	138407
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20200723-DL27_2020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	138407
<i>nom original:</i>		
Note présentation DL27.pdf	application/pdf	82318
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20200723-DL27_2020-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	82318

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	30 juillet 2020 à 14h23min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 juillet 2020 à 14h25min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 juillet 2020 à 14h25min10s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	30 juillet 2020 à 14h31min18s	Recu par le MIAT le 2020-07-30